



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - CAP Maçon - EP3 - Réalisation d'ouvrages annexes - Session 2024

Correction CAP MAÇON - SESSION 2024

ÉPREUVE EP3 : Réalisation de travaux spécifiques

Durée : 15 minutes

Objectif de l'épreuve

Le candidat doit rendre compte oralement de son intervention professionnelle sur un ouvrage spécifique réalisé durant l'épreuve EP3, et cela au moyen d'un entretien avec un examinateur.

Correction des questions

Q1 : Citer les étapes chronologiques de votre intervention.

Démarche : Pour répondre à cette question, le candidat doit faire un bref rappel des étapes de son intervention, qui peuvent inclure :

- Préparation du site (installation de l'aire de travail, vérification des outils).
- Location des matériaux nécessaires (sable, ciment, graviers, etc.).
- Réalisation des fondations (creusement, mise à niveau).
- Montage des murs (pose des bloc de béton, coups de niveau).
- Finitions (enduit, nettoyages des surfaces).

Réponse attendue : Le candidat doit donner une réponse structurée, en énonçant clairement les étapes de manière chronologique.

Q2 : Quel est le dosage gras pour un mortier ?

Démarche : Le dosage d'un mortier est important pour garantir une bonne résistance et durabilité. Un dosage courant pour un mortier est de 1 volume de ciment pour 3 volumes de sable, ce qui constitue un dosage gras.

Réponse attendue : En général, on estime qu'un dosage gras de mortier est de 350 kg de ciment pour 1000 kg de sable.

Q3 : Citer deux situations à risque que vous pourriez rencontrer pendant votre intervention.

Démarche : Le candidat doit démontrer sa connaissance des risques inhérents au métier de maçon, en identifiant des situations courantes telles que :

- Chutes de hauteur lors de l'utilisation d'échelles ou de plateformes.
- Utilisation d'outils électriques qui peuvent causer des coupures ou des chocs électriques.

Réponse attendue : Il est attendu que le candidat cite deux situations à risque précises et reconnues dans le cadre de son travail.

Q4 : Comment peut-on éviter ces situations à risque ?

Démarche : Pour minimiser les risques identifiés dans la question précédente, le candidat doit proposer des mesures de prévention. Cela peut inclure :

- Utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés tels que casques, gants et

harnais.

- Respect des règles de sécurité lors de la manipulation d'outils et d'équipements.
- Vérifications régulières des installations et du matériel avant utilisation.

Réponse attendue : Le candidat devrait fournir des recommandations claires et pratiques pour éviter les situations à risque, démontrant ainsi sa capacité à travailler en sécurité.

Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Pratiquez votre discours pour gérer efficacement les 15 minutes d'entretien.
- **Clarté dans les réponses :** Soyez précis dans vos réponses, en évitant les longs discours qui peuvent perdre l'interlocuteur.
- **Anticipation des questions :** Préparez-vous à des questions complémentaires basées sur vos réponses initiales.
- **Révisions des normes de sécurité :** Ayez une bonne connaissance des normes de sécurité à respecter sur un chantier.
- **Pratique de l'oral :** Entraînez-vous avec des camarades ou en simulant un entretien pour être à l'aise lors de l'examen.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.